



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 5 du 26 septembre 2017



Campagne 2017-2018



A retenir cette semaine :

Colza

- La météo a été favorable à la croissance des colzas cette semaine.
- Yonne, Côte d'Or, Nièvre et Jura : vol de grosses altises en fin de semaine dernière - surveiller les petits colzas. Autres secteurs : pas de vol.
- Yonne, Côte d'Or, Nièvre et Haute-Saône : premières captures de charançons du bourgeon terminal

Céréales

- Risque limace moyen à élevé avec le retour des conditions humides

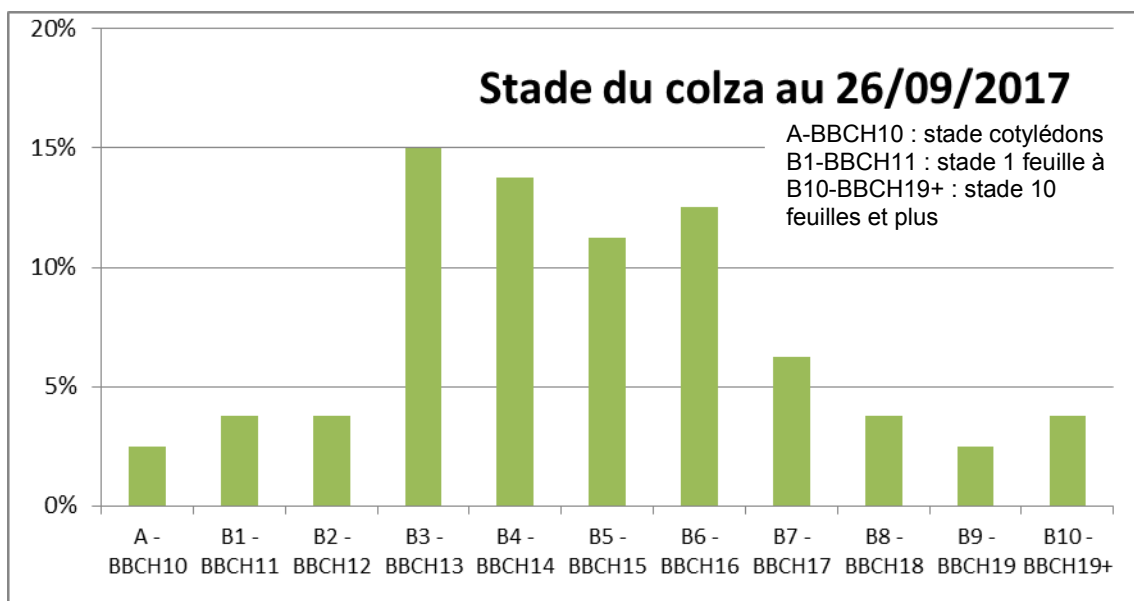


Réseau 2017-2018

Le BSV Bourgogne Franche-Comté est rédigé à partir de l'observation de 85 parcelles.

Stades des colzas

Les colzas sont maintenant tous levés. Cependant, les stades sont encore hétérogènes cette semaine. Les premiers (semis de fin juillet / début août) ont déjà 9 à 10 feuilles ; tandis que les plus tardifs (fin août / début septembre) ne sont qu'au stade cotylédon .



Elongation

La majorité des parcelles va prochainement atteindre le stade 6 feuilles ; c'est à partir de ce stade qu'il peut y avoir un risque d'élongation.

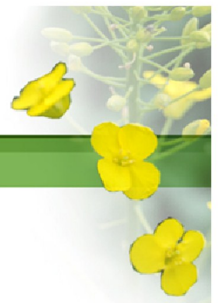
L'élongation a pour conséquence de sensibiliser la plante au gel, mais ce risque dépend à la fois de la date de semis, de la sensibilité variétale, de la densité du peuplement, de la disponibilité en azote disponible et de la vitesse de croissance.

Pour l'estimer, un outil est disponible sur le site internet de Terres Inovia.

Observations : 2 parcelles / 11 avec une élongation de 1cm



Photo de la Chambre d'agriculture de l'Yonne



Ravageurs

Mise en place des pièges : il est urgent de mettre en place les cuvettes jaunes pour suivre l'évolution des vols de grosses altises et piéger l'arrivée des charançons du bourgeon terminal.

Actuellement, trois espèces d'insectes (à ne pas confondre) peuvent être retrouvées dans les cuvettes (de gauche à droite sur la photo ci-contre) :

- Baris,
- Charançon du Bourgeon Terminal,
- Grosses altises



Photo : Lise Gauthier - CA 89

Altises d'hiver ou grosses altises ADULTES

Les conditions climatiques de la fin de semaine dernière (ensoleillement et réchauffement supérieur à 20°C) ont été favorables aux grosses altises.

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- **Seuil de nuisibilité** : 8 pieds sur 10 portants des morsures. En cas de levée tardive et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures



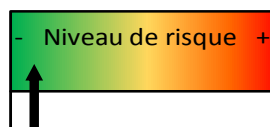
Grosse altise adulte
Laurent Jung, Terres Inovia

- **Observations** : des grosses altises ont été piégées dans 46 parcelles, à hauteur de 1 à 173 individus, principalement en Côte d'Or et dans l'Yonne, et plus marginalement, dans la Nièvre et le Jura.

Pour 9 parcelles, plus de 80% des pieds présentent des traces de morsures. La surface foliaire détruite varie de 3 à 40%.

- **Analyse du risque** : dans les secteurs ayant capturés :

Pour les colzas à plus de 3 feuilles, le risque est faible :



Pour ceux avec 3 feuilles ou moins, le risque est moyen à élevé.



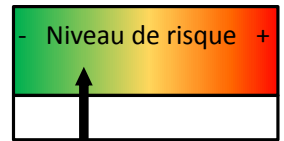
Il faut continuer d'observer régulièrement les parcelles, de préférence le soir, pour évaluer la pression des insectes.



Altises des crucifères ou petites altises

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- **Observations** : 4 parcelles avec captures de petites altises
- **Analyse du risque** : Pour la majorité des colzas qui ont dépassé **3 feuilles**, le risque est nul.

Seuls les colzas de moins de 3 feuilles doivent faire l'objet de surveillance. Privilégier les observations sur les bordures à proximité d'anciens champs de colza. Le risque est élevé si plus de 8 pieds/10 présentent des morsures **et** si plus de 25% de la surface foliaire est détruite.



Charançon du Bourgeon Terminal

- **Observations** : les premières captures sont signalées en Côte d'Or, Yonne, Nièvre et Haute Saône (FAIN-LES-MOUTIERS, EGRISSELLES-LE-BOCAGE, SAVIGNY-LES-BEAUNE, CHATILLON-SUR-SEINE, SORNAY, HUGIER, CUGNEY, SURGY et SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN).

Charançon du bourgeon terminal
Photo : H. Martin (Seine Yonne)



Entre 1 et 3 charançons ont été capturés dans chacune de ces 8 cuvettes. Il est important de positionner les cuvettes au-dessus de la végétation et de les relever régulièrement, afin de repérer au mieux le pic de vol.

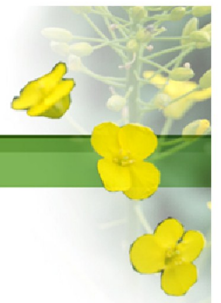
- **Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)



Pucerons verts du pêcher
(et teigne des crucifères)
sur feuille de colza
E. Rosselle, 110 Bourgogne

- **Période de risque** : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines de végétation), les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza.
- **Seuil de nuisibilité** : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.
- **Observations** : des pucerons ont été observés dans 9 parcelles (Yonne et Nièvre) dont seulement 2 où le seuil de nuisibilité a été dépassé (VALLAN et EGRISSELLES-LE-BOCAGE).
- **Analyse du risque** : surveiller les parcelles de moins de 6 feuilles, en observant bien le dessous des feuilles et le cœur du colza.



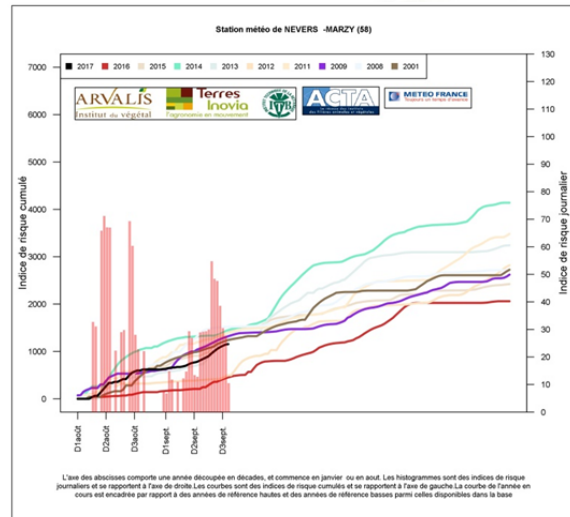
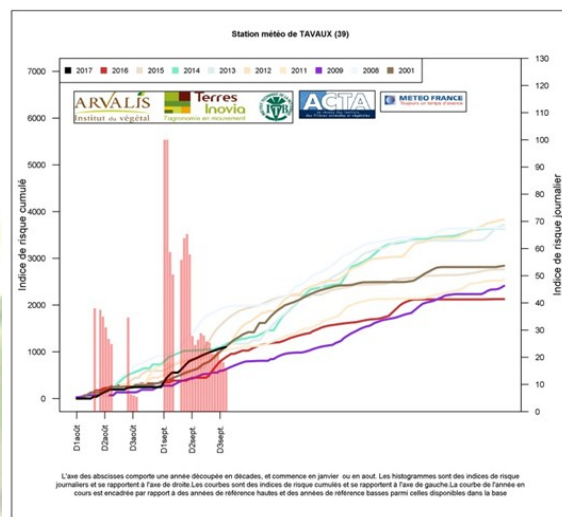
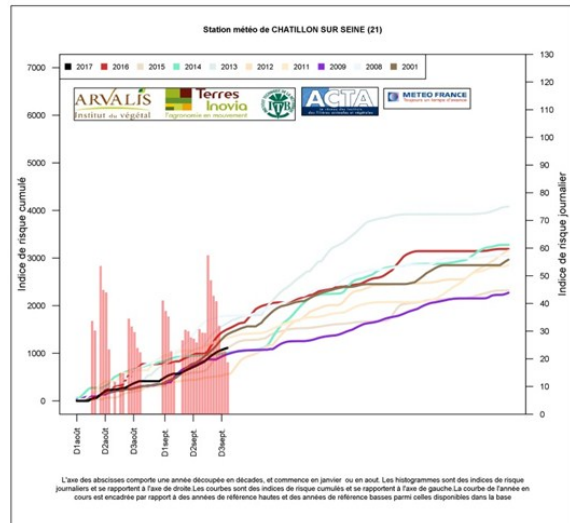
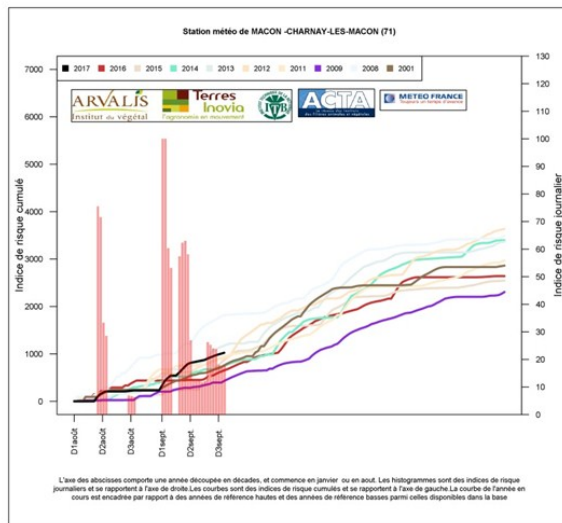
Limaces

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 4 feuilles
- **Seuil de nuisibilité** : il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu
- **Analyse du risque** : Le risque est à gérer au cas par cas, mais peut être localement en augmentation suite aux dernières pluies. Continuer à surveiller les colzas de moins de 4 feuilles.

Risque limace à mesurer dans un contexte climatique qui devient progressivement pluvieux

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes, comme noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, mottueuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels. Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – 3 feuilles ».

Le modèle Limaces de l'ACTA présente, fin septembre, un risque dans la moyenne des 10 dernières années. Les conditions humides annoncées feront monter le risque.





Evaluer le risque avant le semis

Afin d'analyser le risque à la parcelle, le mieux est d'installer des pièges avant le semis. Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège, disposez quelques granulés d'anti limaces, pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé



Piège à limace humidifié sur sol humidifié



Limaces grises sous le piège



Dégâts de limaces dans repousses de blé - Photo : Emmanuel Bonnin Soufflet Agriculture



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement